AUTOMEDICATION

Observation Clinique

Madame A., 30 ans, se plaint de céphalées migraineuses depuis de nombreuses années. Elle a déjà essayé de nombreux médicaments.

Elle vient vous voir car elle se plaint d'insomnie

C'est une hypertendue bien équilibrée. Elle est par ailleurs porteuse d'un stérilet depuis quelques années. Elle a décidé de se traiter par Triptan et prend régulièrement des anti-inflammatoires non stéroïdiens et du paracétamol. Elle a abandonné l'utilisation de dérivés de l'ergot de seigle Depuis plusieurs années.

1) **Que pensez-vous de la stratégie thérapeutique ?**
2) **Comment réagissez-vous ?**
3) **Y a-t-il des précautions particulières à prendre chez cette patiente ?**

Observation Clinique

Madame B., âgée de 33 ans, avec céphalées frontales depuis de nombreuses années, se plaint d'extrasystoles supra-ventriculaires qu'elle traite par ATENOLOL° à la demande. Elle bénéficie également d'une contraception par oestroprogestatifs.
Il s'agit d'une jeune femme relativement angoissée et fréquemment insomniaque.

Quels sont vos commentaires sur le comportement médicamenteux de cette patiente ?

Observation Clinique

Une femme enceinte au 6ème mois vous apprend qu'elle prend très régulièrement du primpéran ° (Métoclopramide) en cas de nausées".

Elle ne souhaite pas consulter pour tous ces "petites troubles" , "elle sait comment faire" !

1. **Comment réagissez-vous pour le traitement de ces nausées?**
2. **Proposer des conseils pour les prochains mois de grossesse ?**

Observation Clinique

Vous prescrivez une antibiothérapie pour une angine à strepto. chez un homme de 42 ans.

Il revient vous voir au bout de 15 jours , et vous raconte que "cela recommence".

Vous apprenez qu'il n'a pas correctement suivi le traitement .

1. **Quelles sont les questions à (se) poser pour éviter cette situation ?**

2. **Il a pris l'habitude de se traiter quand il a « mal à la gorge » , que lui proposez- vous ?**

3. **-La famille de cet homme vous consulte régulièrement pour des pathologies bénignes , notamment ORL, quel conseil donnez- vous au père de famille pour la gestion thérapeutique de sa femme et de ses 3 enfants (7, 9, 14 ans) ?**

Observation Clinique

A la suite d'une entorse de cheville un malade de 30 ans se plaint de douleurs importantes .
Il a déjà acheté un antalgique à base de paracétamol.

Vous décidez de poursuivre un traitement , mais quels conseils donnerez vous ?

Finalement il vous demande conseil sur l'utilisation d'un AINS en automédication pour « ne pas vous déranger la prochaine fois » .

Comment réagissez-vous ?

DEFINITION DE L'AUTOMEDICATION

L'automédication est l'utilisation , hors prescription médicale, par des personnes pour elles mêmes ou pour leurs proches et de leur propre initiative, de médicaments considérés comme tels et ayant reçu l'AMM, avec la possibilité d'assistance et de conseils de la part des pharmaciens

Source : Afipa, d'après IMS.

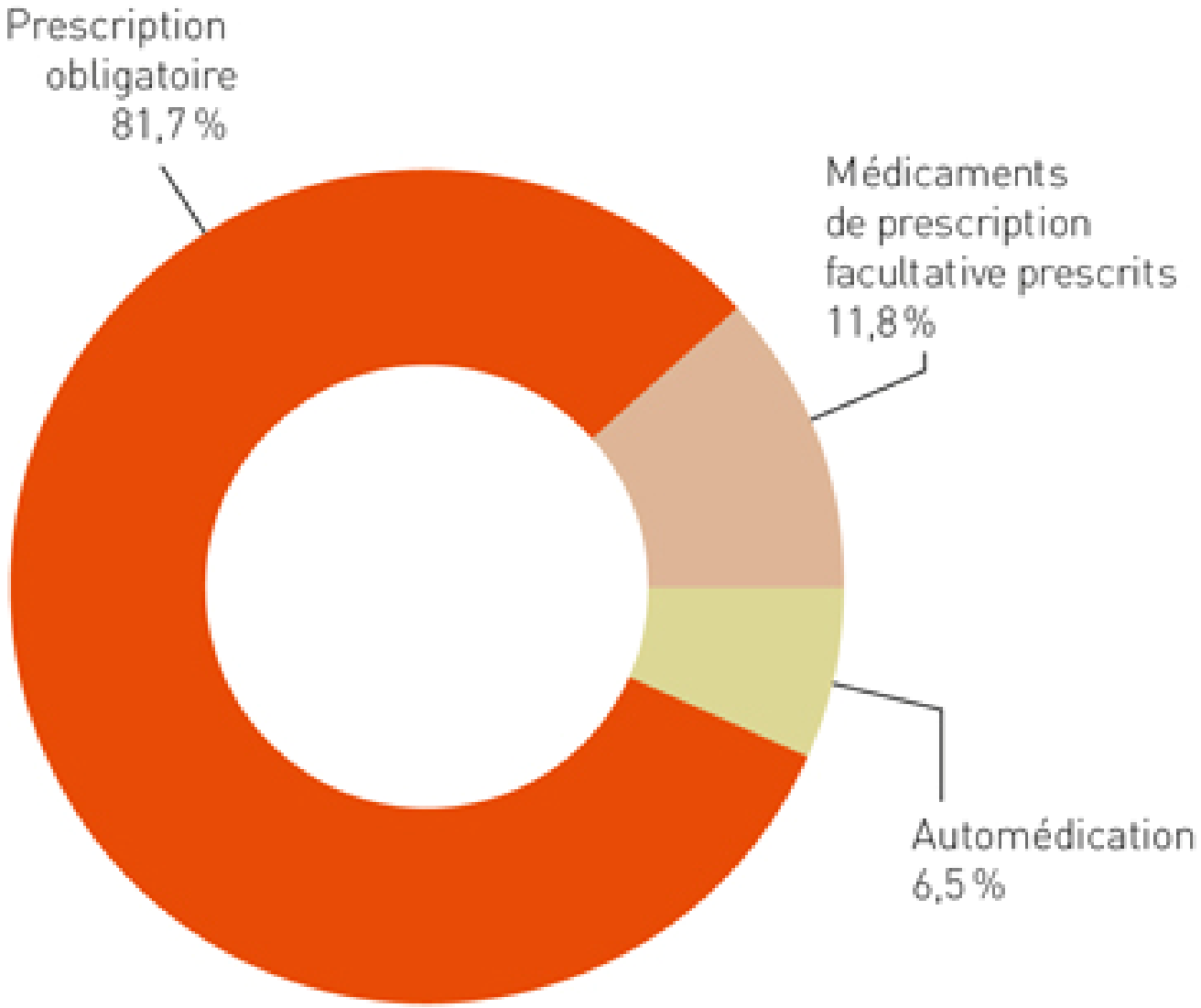

CONTEXTE

- **Traitement de certains troubles sans avis médical**
- **Flou de la législation.**

On distingue selon le mode de vente :

1/ la vente sans ordonnance ("over-the-counter"qui n'existe pas réellement en France)

- spécialités vendues sans publicité
- spécialités grand public (publicité large)
- les produits conseil du pharmacien"

Ce marché va se développer. (nouveaux circuits de distribution)

Tendance à considérer ces produits comme "plus naturels" !

2/ Cas particulier des E-Pharmacies et des ventes sur Internet

- **Médicaments sur listes (AMM):**
  - **Prescrits**
  - **Réutilisés sans avis : automédication**
- **Médicaments hors liste (AMM)(V.libre):**
  - **Prescrits**
  - **Non prescrits : automédication vraie**
- **Produits de confort (pas AMM)**

	Prescription Obligatoire	Prescription non obligatoire
Remboursable	ETHIQUE	« SEMI ETHIQUE »
Non Remboursable	ETHIQUE	AUTO MEDICATION PURE

AUTOMEDICATION

11% marché

1,9 M.euros (AFIPA 2009)

REGLEMENTATION

- La spécialité d'automédication est sans prescription obligatoire, ni remboursement
- Certaines spécialités hors liste sont cependant plus volontiers prescrites, car remboursables (paracétamol), ce qui pose parfois un problème de compréhension
- Certains de ces produits, prescrits (quoique de manière non obligatoire), et remboursés, ont été déremboursés ; initialement conçus pour la prescription médicale, ils ne sont pas forcément adaptés à l'automédication, d'où une ambiguïté

DEFINITION DES SPECIALITES D'AUTOMEDICATION ?

Les spécialités d'automédication sont des médicaments ayant l'AMM, et adaptés au traitement personnel de certains troubles mineurs (douleur, céphalée, fièvre, toux, diarrhée,...), ou de situations clairement définies (contraception d'urgence, désaccoutumance tabagique), sans recours nécessaire aux conseils d'un médecin

Pas de définition spécifique

SPECIALITE D'AUTOMEDICATION

- Spécialité est « hors liste », avec AMM
- Substance active, avec un rapport efficacité/sécurité favorable
- Indications de situations claires
- Conditionnement adapté
- Notice claire et compréhensible

L ’automédication doit être pilotée par le médecin et le pharmacien

USA

automédication quasi systématiqe...

170 0000 hospitalisations liées à automédication...

Modification étiquetage (11/3/1999)

Depuis le **1er juillet 2008**, le pharmacien peut mettre certains **médicaments d'automédication** devant le comptoir, en **accès direct**, dans un espace spécialement dédié dans son officine

Ces médicaments sont dits de **médication officinale**.

Lutter contre les idées fausses

- Le médicaments sont la réponse à tout?
- Les médicaments d ’automédication sont moins efficaces?
- Liaison efficacité / remboursement?
- Quelles différences entre médicaments de « confort » et les autres…?

VIDAL
de la famille
VIDAL
Le dictionnaire des
médicaments
Pour tout savoir
sur plus de 9 000 médicaments
Une référence
vendue à plus de 430 000 exemplaires
Un ouvrage indispensable
pour dialoguer avec votre médecin
et votre pharmacien

petit risque ?

- Danger pour la collectivité s'il reste couvert ?
- Meilleure adaptation sociale si les « maux de la vie courante » sont traités.

lien fort entre efficacité et remboursement ?

« Si l ’on pouvait demain combattre l ’excès de poids avec un cachet, et tout de même prendre ses viandes en sauce, voilà qui ravirait de nombreux consommateurs de médecine-pilule ! »

Pr Christian Cabrol , Figaro Magazine 4/3/1995

DANGERS POTENTIELS ET RÔLE DU MEDECIN

- Risques:
  - **masquer des symptômes : retard diagnostic,**
  - **interactions médicamenteuses,**
  - **effets indésirables**.
- Interroger le patient sur ses pratiques d'automédication, en particulier lors de la survenue de tout nouveau signe clinique.
- Les effets indésirables sont à signaler dans le cadre de la pharmacovigilance

RÔLE DU MEDECIN

Expliquer les risques

- Tout médicament est source d'effets indésirables
- Il peut y avoir des effets graves
- La posologie doit être respectée
- Avant de traiter un symptôme, s'assurer qu'il n'est pas dû à un trouble du mode de vie
- Il ne faut pas conseiller de traitement à autrui
- Le patient doit signaler ce qu'il prend à tout praticien
- Il faut utiliser des médicaments prévus à cet effet

SITUATIONS CONCERNEES PAR L'AUTOMEDICATION

- **Pathologies bénignes** : ORL présumée virale, douleur en traumatologie, céphalées, fièvre d'origine virale, malaise digestif (pyrosis, diarrhée, constipation), mal des transports, troubles ophtalmologiques mineurs
- **Contraception** en urgence du lendemain par lévonorgestrel
- **Situations chroniques** : désaccoutumance du tabac, migraine, cystite à répétition (prescriptions anticipées, « pour la fois prochaine »)

LES INDICATIONS

- maux de tête : paracétamol, AINS faiblement dosés
- rhume : antalgiques, désinfectants, vasoconstricteurs faiblement dosés
- plaie : désinfectant, pansements
- mal de gorge : anti-infectieux local, AL
- toux : codéine, expectorants
- fièvre : paracétamol, aspirine
- brûlure : anti-infectieux, pansement, antalgique
- traumatologie : AINS en pommade, antalgique niveau I
- épigastralgies : anti-H2, anti-acide
- diarrhée : réhydratants, lopéramide
- constipation : laxatif non irritant
- nervosité : médicaments non validés
- insomnie : sédatifs, anti-H1
- démangeaison : anti-H1, topiques
- œil irrité : anti-infectieux local, AINS

RÔLE DU MEDECIN

Planifier l'automédication

- **Expliquer les conséquences** :
  - les situations où l'automédication est possible
  - les conditions d'une automédication sans danger
  - les conditions d'arrêt, avec éventuel recours à un médecin
  - les dangers, effets indésirables, interactions
- **En particulier dans** :
  - les maladies récidivantes (migraine, herpès) où on peut apprendre au patient à gérer la situation
  - les maladies récidivantes nécessitant un diagnostic initial (allergie)
  - les situations d'urgence (pilule du lendemain)
  - les maladies chroniques (arthrose, troubles fonctionnels)

Les médecins connaissent mal les médicaments ne figurant pas dans les dictionnaires thérapeutiques

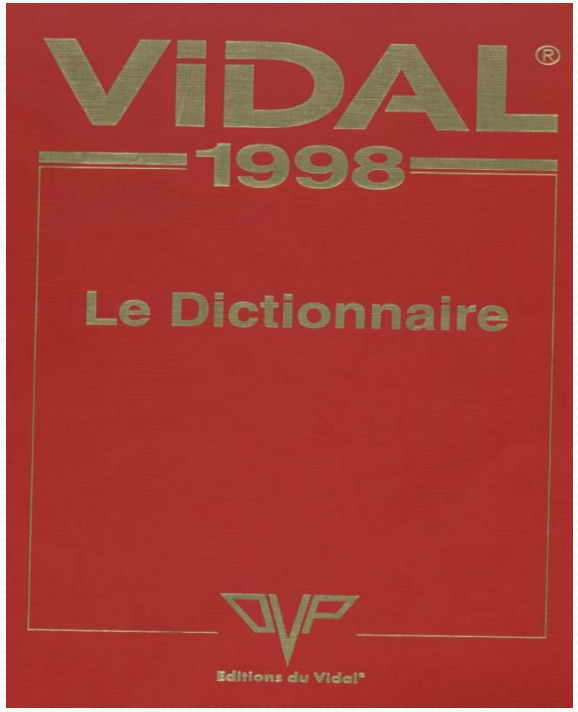

Diffusion de règles universelles de l ’automédication (diffusion Internet Guide Santé)

1. **tous les médicaments peuvent entrainer des incidents , voire des accidents. Une automédication non raisonnée et non informée augmente ce risque. N’hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien ou à votre médecin**
2. **toute autmédication doit être simple et de courte durée, 5 jours au plus. La persistance de troubles ou l’apparition de nouveaux troubles imposent l’arrêt du traitement et le recours au médecin**
3. **l’automédication implique de se conformer strictement au mode d’emploi du médicament et de vérifier la date de validité indiquée sur la boîte**
4. **il faut proscire toute automédication chez la femme enceinte ou allaitante, le nouveau-né et le jeune enfant**
5. **il faut toujours informer son médecin des médicaments pris en automédication**
6. **ne jamais ajouter une automédication à un traitement prescrit par un médecin , en l’absence d’information précise sur les interactions entre les médicaments**
7. **l’alcool peut modifier l’efficacité de certains médicaments et également augmenter les risques d’incidents et d’accidents**
8. **les médicaments prescrits par un médecin ne doivent pas être conservés en vue d’une automédication ultérieure**
9. **le médicament qui a si bien réussi à un membre de votre famille peut être sans effet, voire dangereux dans votre cas**
10. **les médicaments doivent être stockés à l’abris de la chaleur, de la lumière, de l’humidité et hors de portée des enfants**

L'INFORMATION

- l'information institutionnelle permet de définir le cadre de l'automédication en évitant les excès
- l'information du public est le fait d'une publicité contrôlée par l'AFSSAPS
- l'information du pharmacien doit être faite selon les règles du bon usage du médicament d'automédication
- l'information du médecin doit lui permettre de connaître les médicaments, de les intégrer dans son exercice, de connaître les avantages et inconvénients

Les médicaments d'automédication sont pris en charge financièrement par le consommateur, même quand ils sont prescrits. Leur prix est libre. Leur TVA est de 5,5%.

Le taux de TVA appliqué sur les médicaments remboursables est égal à 2,1%

Informer sur la réalité économique

- Une des sources d'échec de l'automédication
- Vérité sur les prix :
  - transparence
  - expliquer un prix plus élevé
  - difficultés avec les médicaments remboursables en vente libre !
  - quel est le prix acceptable ?
- Couverture du « petit risque » ?

Automédication
Anxiolytiques / hypnotiques

- **Benzodiazépines**
- **Neuroleptiques vrais et « cachés »**
- **Antihistaminiques**

Automédication Antalgiques

- Différents niveaux

- Morphiniques « cachés »

Automédication Antibiotiques

Recommandations

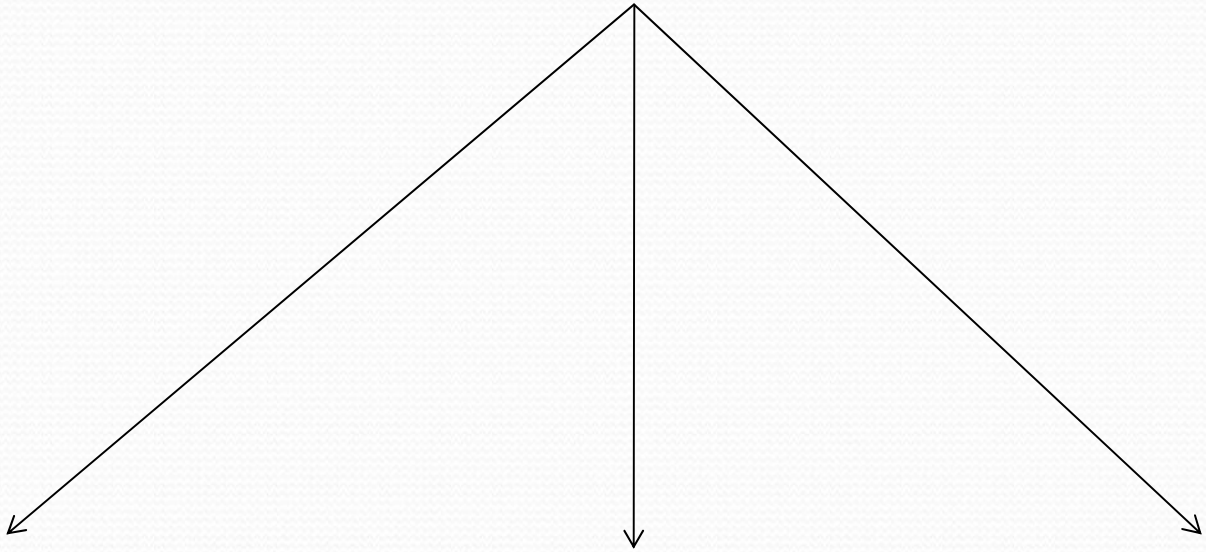

MALADE **MEDECIN** **PHARMACIEN**

CONTEXTE

- **Traitement de certains troubles sans avis médical**
- **Flou de la législation.**
  - **La vraie automédication est mal positionnée par rapport aux médicaments récemment déremboursés ou aux médicaments en vente libre**
  - **L'automédication s'adresse à des pathologies bénignes, sans traitement « utile » du point de vue médical, alors qu'il y a une demande de la part des patients**
  - **L'articulation entre médicaments d'automédication et médicaments de prescription est parfois difficile**
  - **Le médecin est mal formé, l'information de l'industrie étant mal faite**
  - **L'information donnée aux patients doit être objective et constructive, sans dénigrement ni incitation**
  - **Les médicaments d'automédication sont chers, ce qui incite le patient à aller voir son médecin pour une prescription remboursée**